



Comment lutter efficacement contre les rats ?

La première méthode efficace pour lutter contre les nuisibles est la **prévention**. Les rats ont besoin d'un point d'eau, de nourriture et d'une cachette pour s'installer chez vous, voici donc quelques conseils afin d'éviter d'attirer les rongeurs indésirables :

- Evitez de laisser traîner de la nourriture la nuit à des endroits accessibles même si vous nourrissez des animaux en liberté (poules, canards etc).
- Débarrassez la nourriture de vos animaux domestiques tous les soirs.
- Déposez vos déchets dans des poubelles avec un couvercle, les sacs en plastique étant faciles à transpercer avec leurs dents.
- Veillez à ne pas mettre les restes de viande dans le compost et à bien y enfouir les restes de fruits et de légumes.
- Evitez de leur offrir des abris : tas de bois, silos, tas de fumier, etc.
- Colmatez les crevasses, les fissures et les conduits avec des grilles.

Avant d'employer un raticide, la **technique mécanique** (le placement de trappes ou de pièges) doit toujours être envisagée.

Si toutefois, le **recours aux produits chimiques** s'avère nécessaire, ceux-ci doivent être manipulés avec prudence. Voici quelques conseils :

- Le port de gants est fortement conseillé lors de l'utilisation du produit ainsi que lors de l'élimination des appâts et des cadavres.
- Placez le produit hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Evitez tout contact avec les denrées alimentaires.
- Ne fumez pas, ne buvez pas et ne mangez pas lors de l'utilisation de raticides, de même lors de l'élimination des appâts et des cadavres.
- Respectez la dose d'application et la distance d'espacement des points d'appâts.
- Placez les appâts à proximité de l'endroit où l'activité des rongeurs a été observée.
- Ne placez pas les appâts à proximité des systèmes d'évacuation des eaux et des eaux de surface afin d'éviter la contamination des eaux.
- Le port de gants est fortement conseillé lors de l'élimination des appâts et des cadavres.
- Lavez-vous les mains après utilisation du produit.
- En cas d'intoxication, contactez le centre antipoisons au 070/245.245.

Différents produits de lutte contre les nuisibles sont disponibles dans les commerces spécialisés. En cas d'infestation, vous pouvez faire appel à des sociétés privées qui se chargent d'effectuer une dératisation à votre domicile.

La Commune, quant à elle, organise 2 campagnes de dératisation par an (au printemps et en automne). Durant ces campagnes, les égouts publics, les berges des cours d'eau et autres biens communaux sont traités ainsi que les biens privés sur inscription préalable. Lors du passage du technicien à votre domicile, celui-ci pourra vous conseiller quant à la prévention et la pose d'appât (une présence est dès lors indispensable). Des sachets de 100 g de raticide renfermant un anticoagulant (le Difénacoum) sont disponibles gratuitement à l'accueil de l'Administration. Cette distribution vise un **traitement ponctuel**, c'est pourquoi, elle est limitée.

Quelques conseils pratiques pour une utilisation efficace du raticide :

- Les rongeurs ne meurent pas directement mais **après plusieurs jours**.
- Identifiez le type de nuisibles et **respectez le dosage** :
 - Pour une lutte efficace contre les souris : 25/30g par station d'appât. A vérifier tous les 2 ou 3 jours au début du traitement puis une fois par semaine.
 - Pour une lutte efficace contre les rats : 100 g par station d'appât. A vérifier tous les 5 à 7 jours au début de traitement puis une fois par semaine.
- Placez le raticide sur une coupelle, à l'abri de l'humidité et de la pluie. Laisser le sachet fermé au besoin.
- Retirez les cadavres de rongeurs pendant et à la fin du traitement.
- Ramassez les appâts non consommés.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service Cadre de vie (Environnement) si vous avez besoin d'un conseil supplémentaire au 071/84.90.63/62 ou via environnement@pontacelles.be.